

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration
du Vendredi 17 Mai 2013**

Etaient présents : Joseph DUBOEUF, Marie FELTRIN, Yves LOUAGE, Micheline REZZE, Arlette WOJCIECHOWSKI.

Absents excusés : Yves BENOIT, Michèle DUBOEUF, Perine ASTICH-BARRE.

1- Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 15 Décembre 2012

Le compte rendu est approuvé sans modification.

2- Compte-rendu des séjours en Inde de différents membres du CA.

Marie FELTRIN, Joseph DUBOEUF et Yves LOUAGE qui ont passé plusieurs mois en Inde cet hiver, font un large compte-rendu de leur séjour. L'impression générale sur le fonctionnement de l'orphelinat est bonne. DEVI assume de mieux en mieux sa responsabilité.

L'état de santé des enfants est globalement satisfaisant. Une bonne collaboration est établie avec le Docteur BALA et son hôpital CERTH-INDIA. Les enfants sont également suivis régulièrement sur le plan optique et dentaire. Pour certains enfants qui auraient besoin d'un accompagnement psychologique renforcé la situation est plus compliquée car il n'y a pas, à ce jour, d'équipes compétentes à Pondichéry.

Quelques enfants rencontrent des problèmes scolaires mais pour la majorité, les résultats sont satisfaisants.

La situation des grandes filles qui travaillent reste insatisfaisante. Nous avons travaillé avec DEVI et Guillaume AUGER sur le projet d'appartement-relais exposé au point 5 qui semblerait une bonne solution.

Le système de comptabilité analytique est maintenant en place. Une première présentation sous cette forme doit être faite pour l'exercice 2012/2013.

Il n'a malheureusement pas été possible d'organiser une rencontre entre le comité indien et les représentants français. Ce comité ne fonctionne pas de façon complètement satisfaisante.

3- Retour sur le circuit dans le Sud de l'Inde de quelques parrains et marraines de l'orphelinat.

Micheline REZZE qui a participé au circuit organisé en Inde du Sud autour de la découverte de l'orphelinat et des beautés de cette région, fait un bref compte rendu de ce voyage. Comme toujours, l'accueil de l'orphelinat a été très chaleureux : rencontres parrains/filleuls, fêtes organisées avec les enfants, réunions avec Devi... Le petit groupe (7 personnes) a été très heureux de découvrir durant trois semaines toutes les richesses de l'Inde du Sud.

S'il y a d'autres demandes, Yves LOUAGE est prêt à organiser un nouveau circuit en 2014.

4- Présentation des comptes 2012 et adoption en vue de l'Assemblée Générale prochaine.

Micheline, trésorière, présente les comptes 2012.

Les recettes Parrainages et dons se sont élevées à **71 932,10 €**

Les dépenses totales se sont montées à **62 858,22€** et se sont composées de Virements en Inde pour 61 000 €

Achat de produits en Inde pour envoi à Pondichéry pour 443,78 €

Soit 61 443,78 € d'aide directe à l'orphelinat.

Frais bancaires (frais de transfert et de change) 248,36 €

Frais d'assurance responsabilité civile 265,07 €

Frais de fonctionnement (envoi lettre d'info et convocation A G) 901,01 €

Le montant des frais généraux se limite donc à 2,25 % du budget.

Ce compte d'exploitation montre un résultat positif de 9 073,88 € qui sera affecté à notre réserve en vue d'investissements futurs.

5- Projet d'un « appartement relais » à Pondichéry pour les jeunes adultes qui travaillent.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du projet d'appartement relais élaboré en lien avec DEVI pour apporter une nouvelle opportunité aux jeunes femmes qui ont terminé leurs études et trouvé un travail.

Le Conseil exprime un avis favorable mais est en attente d'un chiffrage plus précis du projet.

Il pourrait être proposé à la famille de Bernadette MARET qui proposait de financer un projet significatif sur cinq ans.

6- Travaux à réaliser pour l'amélioration des sanitaires de la chambre des jeunes garçons.

La chambre se situe dans le bâtiment annexe de l'orphelinat. Pour les 6/8 places de cette chambre, les jeunes ne disposent que d'une seule salle d'eau avec une douche et un WC. Les lieux permettent la création de deux douches et de deux toilettes indépendantes. Le Conseil donne son accord pour ce projet. Le devis se monte à 65 500 INR soit moins de 1000 €. Le projet peut donc être financé sur nos réserves.

7- Demande d'un centre social d'Aix-en-Provence pour des échanges entre les jeunes et l'orphelinat.

Nous avons été contactés par un centre social d'Aix en Provence pour un projet d'échange entre les jeunes de ce centre et les enfants de l'orphelinat. Ces échanges se feraient essentiellement par Internet. Le Conseil exprime un avis favorable, sous réserve de l'accord de DEVI.

8- Préparation de la prochaine Assemblée Générale. Options de dates, questions à inscrire à l'ordre du jour.

L'assemblée générale est fixée au 19 Octobre 2013 entre 14 et 18 heures. La salle de la maison des associations du 13^{ème} a été réservée. La réunion sera marquée par la présence de DEVI.

9- Projet de l'orphelinat

Yves LOUAGE propose une présentation un peu plus attractive du « projet de l'orphelinat » qui peut maintenant être diffusé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion est suspendue à 14 heures.